

Rapports 2014 sur les droits de l'homme - Préface

La lutte fondamentale pour la dignité est l'une des forces motrices de l'histoire de l'humanité de par le monde, motivée par un ensemble de valeurs et d'aspirations universelles.

La vie, la liberté et la poursuite du bonheur sont des idéaux que ne sauraient limiter les frontières nationales ou les mers.

C'est pourquoi il est particulièrement troublant que tant de gens en tant de lieux se heurtent à de grotesques restrictions imposées à leurs libertés et à leurs droits par leur propre gouvernement.

Trop nombreux sont ceux pour qui l'année 2014 a été définie par les souffrances infligées et les violations commises par des groupes terroristes exploitant le discours religieux et les divisions pour promouvoir leur idéologie totalitaire, ou par des gouvernements, tels que celui de la **Syrie**, agissant parfois au nom de la lutte contre le terrorisme.

Dans diverses régions du Moyen-Orient et de l'Afrique, les extrémistes violents ont exprimé on ne peut plus clairement leur total mépris pour les droits de l'homme et pour la vie humaine. Nous avons vu des groupes tels que l'EIIL brûler vifs des êtres humains, décapiter des prisonniers de manière barbare, vendre des filles pour en faire des esclaves et exécuter d'innombrables innocents en des actes de violence aveugle.

Il n'est pratiquement pas de semaine qui ne nous révèle les extrémités du mal jusqu'auxquelles ces groupes sont prêts à aller.

Nous avons tous été témoins de la brutalité et du nihilisme des terribles attentats des talibans pakistanais et de Boko Haram contre des écoliers, de l'assassinat des journalistes de *Charlie Hebdo* et des multiples exactions et tueries perpétrées par l'EIIL. La montée de ce groupe est en partie une conséquence des atrocités commises par le gouvernement de la **Syrie** et du manque de gouvernance inclusive en **Irak**, ainsi qu'une illustration de leurs dangers.

Par ailleurs, en **Arabie saoudite**, en **Chine**, en **Égypte**, en **Érythrée**, en **Éthiopie**, en **Iran** et en **Russie**, entre autres, les autorités gouvernementales ont continué de museler les médias libres et ouverts et de faire obstacle au développement de la société civile en emprisonnant des journalistes, des blogueurs et autres critiques

non violents. En **Thaïlande**, les forces armées ont renversé un gouvernement démocratiquement élu, abrogé la Constitution et imposé de strictes limites aux libertés civiles ; les efforts subséquents du gouvernement militaire et le manque d'inclusivité de ses tentatives de révision de la Constitution nationale et de reformulation de ses institutions politiques sont sources d'inquiétudes.

Face à une telle situation, l'aspiration humaine de liberté politique et de gouvernance honnête et exempte d'abus est restée forte.

De par le monde, les populations ont été plus nombreuses que jamais à choisir leurs dirigeants par la voie d'élections pluralistes. Sur chaque continent, des célébrations ont marqué le 25^e anniversaire de la chute du mur de Berlin, tandis que les mêmes exigences de respect des droits de l'homme et de gouvernance responsable qui avaient abouti à cet événement historique ont continué de se répandre.

En **Afghanistan**, ils ont été des millions à faire fi des menaces de violence pour désigner un nouveau président en un processus qui constituait le premier transfert pacifique de pouvoir d'un gouvernement élu à un autre. Les élections parlementaires de l'**Inde** en avril 2014 ont été parmi les élections les plus vastes de l'histoire. La jeune démocratie de l'**Indonésie** a opéré une transition pacifique par la voie électorale, pour désigner un dirigeant qui avait défié les centres traditionnels du pouvoir. La **Tunisie** a tenu sa première élection présidentielle libre et régulière depuis la révolution de 2011.

Dans des pays tels que la **Russie** et le **Venezuela**, des militants ont fait preuve d'une force et d'un courage pérennes face à l'intensification des restrictions, le harcèlement et l'incarcération menaçant leur poursuite pacifique de la dignité et de la liberté.

Ainsi que le président Obama l'a déclaré à l'Assemblée générale des Nations Unies de septembre 2014, « nous devons tous, grands et petits pays, honorer notre responsabilité de nous conformer aux normes internationales et de les appliquer. Nous sommes ici parce que d'autres ont compris qu'il y a plus à gagner par la coopération que par la conquête. Nous appelons donc les autres [nations] à se joindre à nous et à se ranger du bon côté de l'histoire, car si l'on peut s'assurer de petits avantages par la force des armes, ces avantages disparaîtront à terme si un nombre suffisant de voix s'expriment pour appuyer la liberté des nations et des peuples et leur droit de prendre leurs propres décisions ... [Nous] ne renoncerons

pas à la promesse de la Déclaration universelle des droits de l'homme ... Nous choisissons d'œuvrer à l'avènement du monde tel qu'il doit être. »

Dans mes déplacements de par le monde en ma qualité de secrétaire d'État, je rencontre régulièrement des personnes courageuses qui risquent leur vie quotidiennement pour faire progresser les droits de l'homme, et ce en dépit de la menace de violences et face aux tentatives des autorités visant à les museler.

Au Département d'État, nous continuerons d'exhorter les gouvernements à respecter les libertés fondamentales. Nous restons déterminés à plaider en faveur de la société civile et à prôner la protection des droits de l'homme pour tous.

Aujourd'hui dans leur 39^e année, les présents rapports annuels requis par le Congrès brossent le tableau de la réalisation de la promesse de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ils contribuent à sensibiliser aux réalités de la situation des droits de l'homme dans de nombreuses zones sombres du monde et aux rais de lumière qui sont dus au courage et à la détermination des défenseurs de ces droits.

Ces rapports répondent aux besoins du Département d'État et d'autres organes gouvernementaux et les aide à guider la politique étrangère des États-Unis ; le Congrès, de même, en fait usage pour déterminer ses allocations d'aide extérieure et d'assistance au secteur de la sécurité. Ils signalent également aux défenseurs et aux militants des droits de l'homme en situation de siège que le gouvernement des États-Unis reconnaît leur lutte et se tient aux côtés de la société civile pour appuyer les efforts constants de celle-ci en faveur de la préservation des droits de l'homme.

Je transmets par les présentes au Congrès des États-Unis les *Rapports 2014 sur les pratiques des pays en matière de droits de l'homme* du Département d'État des États-Unis.

John F. Kerry
Secrétaire d'État